

# Poste : Chargé(e) de mission stratégie de valorisation du foncier

*Volontariat Territorial en Administration (VTA)*

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Avallonnais

## 1. Contexte

Le Pays Avallonnais est un territoire rural du sud de l'Yonne, au cœur de la Bourgogne, qui regroupe 83 communes réparties en deux Communautés de Communes pour 26 000 habitants. Le Pays Avallonnais porte de nombreux projets comme un SCoT, un CRTE, un PAT et localement un PCAET et un PLUi dont les objectifs sont entre autres la protection des terres agricoles, à la diversification des productions et le développement d'une économie alimentaire de proximité.

La préservation du foncier est un enjeu transversal au sein du Pays Avallonnais :

- Pour le PAT, il s'agit de préserver le foncier agricole ainsi que de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs ;
- Pour le SCoT, il s'agit d'identifier le foncier en friche à réhabiliter dans le cadre de la loi climat et résilience ;
- Le CRTE, il s'agit de répondre aux besoins fonciers et immobiliers d'entreprise par la reconversion de friches,

Cette mission est avant tout un sujet transversal qui a pour objectif de contribuer à l'ensemble des projets du Pays.

## 2. Missions

Diagnostic	Sur la base des données existantes au sein du Pays et d'enquêtes sur le terrain, la personne recruté(e) devra réaliser une cartographie du foncier communal et intercommunal disponible sur le territoire. Il sera nécessaire de catégoriser les surfaces (agricole, bâtiment, structures communales, etc). Une cartographie des biens à l'abandon sera également nécessaire.
Outils à destination des élus	A la demande de nombreux élus et dans le but de sensibiliser les acteurs locaux, il sera nécessaire de rédiger un guide reprenant l'ensemble des outils à disposition des élus pour agir sur le foncier communal et intercommunal (abandon manifeste, bien sans maître, préemption, ZAD, etc). L'objectif de ce document est de reprendre de façon synthétique ce que chacun de ces outils peut permettre et dans quel cas l'utiliser.
Animation et concertation	Sur la base du diagnostic et de l'élaboration du guide, des actions de formations/sensibilisation seront à effectuer auprès des élus. Il sera dans les missions de la personne recrutée d'animer le dispositif du foncier et aussi de travailler avec les structures partenaires (EPF, SAFER, Semeurs du possible, etc.) pour valoriser le foncier pour favoriser le développement économique du territoire du Pays.

### 3. Conditions

**Le Volontariat Territorial en Administration (VTA) est ouvert uniquement aux jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans.**

**Durée du contrat :** CDD de 12 mois

**Rémunération :** selon expérience

**Diplôme :** Bac +3 à +5 dans les domaines de l'aménagement du territoire, en droit du sol, gestion de projet, urbanisme, développement territorial, géographie.

**Profil :**

- Savoir évoluer dans l'environnement des collectivités territoriales, connaissance du travail avec des élus et de nombreux partenaires,
- Être adaptable, pouvoir s'intéresser à l'ensemble des sujets traité au sein du Pays (agriculture, patrimoine, précarité, etc),
- Méthodologie de conduite de projet et d'animation de réunion,
- Maîtrise des logiciels bureautique (Word, Excel, PowerPoint) et des logiciels de SIG (QGIS),
- Bonne capacité rédactionnelle et relationnelle.

Permis B et véhicule obligatoires.

**Candidature (CV + LM manuscrite) à envoyer à [contact@avallonnais.fr](mailto:contact@avallonnais.fr) au plus tard le 17 octobre 2022 inclus.**

**Date de prise de poste escomptée :** le 2 novembre 2022

*Personne référente sur le projet : Guillaume PAPIN – Directeur du Pays Avallonnais*